SNCF : des patrouilleurs en civil armés dans certains trains

03/04/2016 à 13h22

Des patrouilleurs ou agents de sûreté en civil armés vont circuler sur certains trains dans le cadre des mesures de renforcement de la sécurité, a indiqué dimanche Guillaume Pepy, le président de la SNCF au cours d'une interview.

"*Nos agents de sûreté vont avoir le droit de circuler, armés et en civil, dans les trains, grâce à la loi Savary*", entrée en vigueur mercredi, a dit le responsable interrogé au cours du "Grand Rendez-vous" Europe1/Le Monde/iTélé. "'*Ce patrouilleur' ou 'train marshal' à l'image des 'sky marshals' présents sur certaines lignes aériennes sera "habilité, entraîné à tirer*", a souligné Guillaume Pepy.

Alors que la SNCF disposait précédemment d'agents qui pouvaient faire usage de leur arme seulement en uniforme, ces agents seront en civil. "*Le principe, c'est qu'on ne le voit pas*", a indiqué Guillaume Pepy.